

**Discours  
de  
Patrick Devedjian**

**Président du Conseil départemental  
des Hauts-de-Seine**

**Séance publique – Débat d'orientations budgétaires**

**Le 16 Octobre 2015**

**Nanterre**

Mes chers collègues,

Notre assemblée examine aujourd'hui 21 rapports (dont les décisions modificatives n°1 du budget départemental et des budgets annexes à prix de journée), ainsi que **le débat d'orientation budgétaire pour 2016**, avant la présentation du budget primitif, prévue le 11 décembre prochain.

**Avant d'entrer dans le vif du sujet, j'aimerais inscrire nos débats dans le cadre d'une actualité tout aussi tragique que complexe : la crise des migrants, conséquence de la folie guerrière au Proche Orient.**

Si la solidarité prend évidemment tout son sens au cœur de nos villes, elle doit aussi s'exprimer lorsque l'urgence internationale l'exige.

C'est d'autant plus important ici, dans ce Département qui n'a pas oublié son histoire, son origine : ce territoire s'est façonné par le brassage et la mixité sociale.

Pour toutes ces raisons, nous nous sommes naturellement et très rapidement engagés à accueillir des migrants. Et je remercie tous les élus des Hauts-de-Seine qui se sont associés à cette démarche.

Des places sont mises à la disposition de l'Etat, mais les réfugiés ne sont pas arrivés.

Parmi les réfugiés, nombreux sont ceux qui ont décidé de rejoindre un autre pays d'Europe, ou qui ont fait un passage éclair ici, jugeant que la France, et je cite l'un d'entre eux : « c'est bien pour visiter, pas pour l'emploi ».

Ce signal fort qui nous est envoyé met le doigt sur un point névralgique : la France est aujourd'hui perçue comme un pays bloqué, bureaucratique, en mauvaise santé économique. Un pays victime de ses carcans, de ses lourdeurs administratives.

Ce constat, dur mais réaliste, doit nous inciter à agir vite pour remettre en question un certain nombre de nos cadres, souvent liberticides, stéréotypés ou archaïques.

**Mes chers collègues, ce débat d'orientation budgétaire est conduit dans un contexte national nous le savons, très difficile.**

L'Etat reste englué dans une crise économique et sociale qu'il ne parvient pas à surmonter ; englué dans une politique d'annonces, qui détricotent le lendemain ce qui a été annoncé la veille.

Toutes les collectivités sont asphyxiées par une baisse sans précédent des dotations de l'Etat, au point que les élus sont descendus dans la rue pour exprimer, partout en France, leur colère. Pour les Hauts-de-Seine, la baisse continue de la dotation globale de fonctionnement, devrait à nouveau reculer de 48 M€ en 2016, soit la moitié de la contribution que nous versons au STIF !

Les Départements voient aussi exploser les allocations de solidarité qu'ils assument, pour le compte de l'Etat, sur leurs ressources propres. Jusqu'au risque bien réel d'une cessation de paiement pour certains d'entre eux.

Pour les Hauts-de-Seine, le reste à charge sur ces allocations a progressé de 40 % entre 2011 et 2015, sans qu'aucune mesure n'ait été prévue par l'Etat pour compenser ce financement !

**Et comme si cela ne suffisait pas, le projet de loi de finances 2016 ne nous apporte pas de lot de consolation, c'est le moins que l'on puisse dire...**

Il comporte notamment une mesure, dont j'ai du mal à croire que la portée ait été étudiée avec sérieux : le transfert d'une large part du produit de la CVAE, aujourd'hui perçu par les départements, aux régions.

Pour les Hauts-de-Seine, l'impact net d'une telle mesure représenterait un transfert de plus de 300 M€, soit plus que toute notre masse salariale !

**Notre débat d'orientation budgétaire pour 2016 devra, et c'est inévitable, prendre en considération l'ensemble de ces menaces, alors que nous serons conduits à consacrer un budget toujours plus important en faveur de la solidarité.**

Dans ce contexte, le rapport de la Cour des comptes présenté cette semaine sur la situation financière des collectivités, met en avant les limites de la baisse de 11 Mds € des concours financiers de l'Etat. Il appelle à maîtriser les dépenses de fonctionnement, notamment la masse salariale, et à ne pas sacrifier l'investissement.

C'est bien la politique que nous conduisons de manière constante depuis de longues années, et nous n'avons pas attendu les préconisations de la Cour des comptes pour agir dans ce sens :

- en adoptant une gestion saine et rigoureuse,
- en modernisant notre administration,
- en réévaluant l'efficacité de nos procédures et de notre organisation (y compris sur le temps de travail),
- en consacrant 500 M€ chaque année à des investissements de long terme, qu'il s'agisse des transports, de la voirie, du logement, de la rénovation urbaine.

Ce cap doit être maintenu pour 2016.

Je vous remercie.